



Campagne Adage où renseigner le projet : (DEP) Dispositifs du Conseil Départemental 24 – 2D DORDOGNE (024)

Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord – Modul'Ado pour les 11-15 ans

LE PROJET

Description :

La bibliothèque départementale Dordogne-Périgord (BDDP) propose un espace itinérant, Modul'Ado, adapté à la découverte ludique de la lecture. Cet espace a été conçu comme un lieu privilégié pour se poser, pour découvrir tranquillement un panel de documents.

Les objectifs sont :

- Favoriser l'accès au livre et développer le goût de la lecture ;
- Faire découvrir aux jeunes la richesse de la création littéraire contemporaine ;
- Proposer aux jeunes des activités ludiques autour du livre et de la lecture.

Un partenariat avec la bibliothèque du réseau départemental de lecture publique la plus proche est souhaitable.

Une réunion obligatoire entre le porteur du projet et le référent action culturelle de la BDDP devra se tenir impérativement avant l'installation du Modul'Ado.

Domaines artistiques et culturels (à renseigner impérativement sur Adage) : Univers du livre, de la lecture et des écritures.

Partenaires : DRAC Nouvelle Aquitaine

La bibliothèque locale membre du réseau départemental de lecture publique.

LES PARTICIPANTS

Classes et niveaux : toutes les classes d'un collège

Zone géographique concernée : département de la Dordogne

Intervenant : Pascale Loubiat, responsable de l'action culturelle et formatrice pour la BDDP.

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

Découvrir l'espace Modul'Ado (mobiliers et fonds documentaire) afin de développer le goût de la lecture et le plaisir de lire, de rencontrer des auteurs et des œuvres.

Pratiquer :

L'animation de cet espace est à la charge du professeur documentaliste et des enseignants toutes disciplines confondues impliqués dans le projet.

L'animation de cet espace est possible aussi par l'animatrice de la BDDP, pour des ateliers d'initiation à la lecture à voix haute, ou à l'art de conter : initiation sur plusieurs séances. Maximum 2 classes sur 7 séances.

Connaître :

Connaître le fonds documentaire adapté au public des collégiens.

Restitution envisagée :

Restitution lors des ateliers lecture à voix haute et conte auprès d'un public.

Étapes prévisionnelles :

Pour pouvoir être retenu, il faut répondre aux critères d'éligibilité à savoir :

- Le projet est porté par une équipe pluridisciplinaire qui désigne un enseignant responsable de l'opération (de préférence le professeur documentaliste) ;
- le projet est élaboré en partenariat avec la BDDP et la bibliothèque de la commune : une réunion obligatoire se tiendra en amont du projet ;

En septembre 2024

Vérifier la validation du projet sur Adage. Veuillez contacter les partenaires, dès l'acceptation du projet, pour réserver les visites et organiser le programme.

A partir d'octobre 2024, convenir d'une convention entre la BDDP et l'établissement représenté par le chef d'établissement, la faire passer en CA puis signer par le chef d'établissement

Fixer un calendrier avec Madame Loubiat pour :

- L'installation du Modul'Ado dans un lieu du collège sur une période de 6 à 7 semaines avec le soutien de l'établissement pour l'installation et la démontage (1 personne minimum+ 1 personne pour décharger le matériel) ;
- Les interventions en classe
- Le temps de restitution

BUDGET PRÉVISIONNEL

Dépenses	Recettes
Interventions de professionnels : Interventions de Mme Loubiat et autres personnes de la BDDP, prises en charge par la BDDP.	Pass culture : oui pour intervenants supplémentaires extérieur à la BDDP.
	Participation de l'établissement : repas des intervenants
Sorties :	Subventions de la commune :
Frais de fonctionnement : repas des intervenants à la charge de l'établissement, prévoir 4 repas (montage et démontage). Transport (A/R) et installation du Modul'Ado, documents et matériel fournis, rédaction de la convention de partenariat, pris en charge par la BDDP	Subventions de la communauté d'agglomération :
	Subventions du département Transport (A/R) et installation du Modul'Ado, documents et matériel fournis, rédaction de la convention de partenariat, interventions de Mme Loubiat, prises en charge par la BDDP
Frais de déplacement des élèves:	Subventions de la région :
	Autres apports :
	Financement demandé

Renseignements : Pascale Loubiat : p.loubiat@dordogne.fr 05 53 02 03 17- BDDP
Coordonnées du référent en DSDEN : Julien VERGER, professeur relais, Julien-Gabriel.Verger@ac-bordeaux.fr